



---

**PROPOS LIMINAIRE**

**Conférence de presse**

**Mercredi 18 février 2026**

Bonjour à tous, je suis Florence Marchal, porte-parole de la MINUSCA.

C'est avec un immense plaisir que je vous retrouve pour cette nouvelle conférence de presse de la Mission.

Que vous soyez ici dans cette salle à Bangui ou à l'écoute de Radio Guira, soyez les bienvenus.

+++

*« En République centrafricaine, il faut consolider les avancées politiques et les progrès en matière de sécurité. »*

Ce sont les propos que le Secrétaire général de l'ONU a tenus à l'ouverture du 39<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine qui s'est déroulé le week-end dernier à Addis-Abeba en Ethiopie, en présence d'une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement dont le Président Faustin Archange Touadera.

Après avoir salué le partenariat entre l'Organisation des Nations Unies et l'organisation régionale africaine, Antonio Guterres a présenté les trois grands axes qui continueront de guider le travail de l'ONU avec l'Union africaine :

Premièrement – la paix.

Et c'est dans ce contexte qu'il a cité la Centrafrique,

Deuxièmement – l'action économique.

Troisièmement – l'action climatique.

L'intégralité du discours du Secrétaire général est disponible sur le [site web de l'ONU](#).

+++

Cette consolidation des avancées politiques et des progrès en matière de sécurité évoquée par le Secrétaire général est au cœur du mandat de la MINUSCA qui, lors de la semaine écoulée, a remis plusieurs bâtiments aux autorités centrafricaines afin de favoriser l'extension de l'autorité de l'Etat et le renforcement de l'Etat de droit sur l'ensemble du territoire.

A Bossembélé dans la préfecture de l'Ombella-M'Poko, il s'agit du Tribunal de première instance, doté d'un système d'énergie solaire autonome et comprenant une salle d'audience et six bureaux équipés de mobilier.

Cette infrastructure va permettre au personnel judiciaire de travailler dans de bonnes conditions mais aussi de rapprocher la justice du justiciable, contribuant ainsi à la lutte contre l'impunité.

Vandalisés, les locaux de l'ancien tribunal n'étaient plus utilisables et, depuis des années, les magistrats occupaient deux petites salles mises à leur disposition par la mairie. Les audiences publiques se tenaient, lorsque cela était possible, dans la salle de réunion municipale.

Après Carnot, Ndélé, Birao et Obo, Bossembélé est le cinquième tribunal de grande instance construit ou rénové et équipé par la Mission, et officiellement remis aux autorités judiciaires depuis le 14 janvier 2025.

Outre le tribunal de Bossembélé, la MINUSCA a réhabilité et équipé récemment la sous-préfecture de Paoua dans l'Ouham-Pendé ainsi que celle de Abba dans la Nana Mambéré ; elle a aussi construit l'extension

de la brigade de gendarmerie de Nana Bakassa dans la préfecture de l'Ouham.

La présence de ces bâtiments officiels fonctionnels facilitera l'accès des Centrafricains et Centrafricaines aux services de l'Etat, à proximité de leur lieu de résidence.

+++++

La consolidation des progrès en matière de sécurité est également rendue possible par le soutien que la MINUSCA apporte à l'Unité d'exécution du Programme national de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement, l'UEPNDDRR.

Mercredi dernier, le 11 février, à Ndélé, dans la préfecture de Bamingui-Bangoran, neuf combattants ont été désarmés et démobilisés et plusieurs armes et munitions collectées.

Je vous rappelle que depuis juillet 2025, plus de 1 200 combattants ont volontairement renoncé aux armes et ont été officiellement démobilisés par l'UEPNDDRR avec le soutien technique, logistique, sécuritaire et financier de la MINUSCA.

D'autres opérations sont en cours de préparation.

+++

Enfin, la dernière information de ce jour concerne la première réunion du Conseil de sécurité des Nations Unies sur la situation en République centrafricaine depuis l'adoption, en novembre dernier, de la résolution 2800 qui guide le travail actuel de la MINUSCA.

Cette réunion aura lieu lundi 23 février après-midi, heure de Bangui. Ce sera l'occasion pour la Représentante spéciale du Secrétaire général

pour la République centrafricaine, Valentine Rugwabiza, de faire le point sur la mise en œuvre du mandat de la Mission, notamment l'assistance multidimensionnelle aux élections du 28 décembre 2025 dans 6 679 bureaux de vote sur 6 700 dans les 20 préfectures du pays.

Cette réunion correspond à la publication, tous les quatre mois, du rapport du Secrétaire général sur la République centrafricaine, un rapport qui couvre la période allant du 1<sup>er</sup> octobre 2025 au 13 février 2026.

Afin de coller au mieux à l'actualité, la prochaine conférence de presse se tiendra mardi prochain. Plus de détails vous seront communiqués ultérieurement.

++++

Il est 11hXX à Bangui et nous allons maintenant aborder la session des questions et réponses.

+++

Je donne maintenant la parole à Emmanuel Takolo pour le résumé en sango.

+++

L'heure est venue de clore cette conférence de presse.

Merci à tous pour votre participation. Je vous retrouve mercredi prochain.